



COMMUNICATION

NÉGOCIATION MÉTIER CPE : LE SGEN-CFDT MARQUE DES POINTS

Pour le Sgen-CFDT, les discussions qui se sont tenues mercredi 12 mars ont enfin apporté des réponses à certaines des questions des personnels et aux situations conflictuelles vécues dans les établissements.

Le Sgen-CFDT s'était retrouvé bien seul pour faire des propositions lors du premier groupe de travail. Il a obtenu la reconnaissance de la qualité de responsable de la Vie Scolaire. Cela confère, de fait, au CPE, le droit à la participation au recrutement, à la formation et à l'évaluation des personnels qui sont confiés à sa responsabilité.

Le Sgen-CFDT dénonçait les écarts de rémunérations entre les CPE et les professeurs certifiés. Dès l'ouverture des discussions, en janvier dernier, le Sgen-CFDT revendiquait la transformation de l'indemnité spéciale en ISOE (part fixe et part variable), sans obtenir le soutien des autres organisations syndicales. Pour le Sgen-CFDT, l'ISOE doit aussi être l'occasion, par l'accès à la part modulable, de reconnaître la spécificité de certains postes de CPE (nombre d'élèves suivis, éducation prioritaire, internat...). Le ministère a décidé de faire chiffrer notre proposition et accède à notre demande de prolonger les discussions sur le volet indemnitaire.

Le Sgen-CFDT a donc obtenu des avancées importantes pour les CPE. Cependant, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée sur le maintien ou non de la place de membre de droit du Conseil d'Administration des EPLE. Cette situation génère pourtant des conflits dans les établissements, malgré les nombreuses jurisprudences qui réaffirment le caractère individuel du vote. Cela prive aussi les CPE exerçant seuls dans un établissement de la possibilité d'être élus dans le collège des personnels enseignants et d'éducation.

Le Sgen-CFDT continuera à agir pour obtenir aussi satisfaction sur ce point y compris en saisissant la justice.

* [Voir le tract du Sgen-CFDT sur l'ISOE](#)

Contact sur ce dossier : Franck Loureiro 06 34 27 34 12

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse Pierre FRUSTIER
Tel : 01 56 41 51 02 – 06 42 20 18 81
atdepresse@sgen.cfdt.fr

Suivre le Sgen sur Twitter : [@infosgen](https://twitter.com/infosgen)